

Enquête Master 2022

Enquête auprès des détentrices et détenteurs d'un Master of Science in Nursing travaillant en Suisse

Auteures:

Magdalena Osińska

Roswitha Koch

Romy Mahrer-Imhof

Franziska Zúñiga

Berne, Bâle, Zurich, le 30 novembre 2022

Nous remercions vivement toutes les organisations et personnes qui nous ont aidées à élaborer et à diffuser le questionnaire. Nous remercions en particulier les personnes suivantes (par ordre alphabétique): Manuela Eicher, Maria Rosa Joller, Claudia Lecoultre, Corinne Steinbrüchel, Andrea Ullmann, Maya Zumstein-Shaha.

Mode de citation: Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), APN-CH : Organisme de réglementation, Institut für Pflegewissenschaft Universität Basel (INS). *Enquête Master 2022 - Enquête auprès des diplômés d'un Master of Science in Nursing en sciences infirmières exerçant en Suisse*. Berne, Bâle: ASI, APN-CH, INS.

Table des matières

1	Introduction	3
2	Objectif de l'enquête	4
3	Approche méthodologique	4
4	Résultats	5
4.1	Échantillon et données sociodémographiques	5
4.2	Activité professionnelle en tant qu'infirmière diplômée MNS/MScN	6
4.3	Activité professionnelle en tant qu'infirmière de pratique avancée APN	10
5	Conclusion (R. Koch et R. Mahrer)	12

1 Introduction

En Suisse, la première formation académique en soins infirmiers a débuté en 1996. Aujourd'hui, deux universités et cinq Hautes écoles spécialisées proposent des programmes de Master of Science in Nursing avec une orientation clinique, et ce dans toutes les régions linguistiques. Alors que dans les Hautes écoles spécialisées et à l'Université de Bâle, il s'agit d'un cursus avec différentes spécialisations (par ex. infirmière clinicienne spécialisée, infirmière praticienne, pratique infirmière avancée), le canton de Vaud propose un programme séparé pour l'acquisition de compétences pour chacun des deux rôles. Les profils de pratique avancée ont un grand potentiel pour contribuer de manière substantielle à la couverture des besoins croissants de la population suisse en matière de soins.

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et ses partenaires du monde de la formation et du travail souhaitant une réglementation légale séparée du niveau master en soins infirmiers et du profil de l'infirmière ou infirmier de pratique avancée (IPA/APN)¹ dans la loi sur les professions de la santé (LPSan), une enquête a été menée en 2013 déjà auprès des titulaires d'un master, en collaboration avec l'Institut des sciences infirmières de l'Université de Bâle (INS). On estimait alors qu'environ 300 infirmières et infirmiers titulaires d'un Master of Nursing Science travaillaient en Suisse. A l'époque, 211 détentrices et détenteurs d'un master avaient répondu au questionnaire, la moitié d'entre eux indiquant travailler en tant qu'infirmière ou infirmier de pratique avancée. Les résultats de l'enquête peuvent être consultés sur https://www.swissanp.ch/files/ugd/279e92_f8e15041554842f6965b68187d2cfd26.pdf.

En 2016, le Conseil national et le Conseil des Etats ont refusé d'inscrire le niveau master en soins infirmiers dans la LPSan. Les associations professionnelles et les prestataires de formation ont alors décidé de protéger eux-mêmes le titre d'infirmière de pratique avancée APN/IPA. L'association APN-CH a été fondée, les conditions d'obtention du titre d'infirmière en pratique avancée APN-CH ont été définies et celui-ci est depuis protégé par le droit des marques. Depuis le printemps 2021, l'enregistrement est possible pour ces professionnels et un registre actif peut être consulté². Entretemps, plus de 100 infirmières et infirmiers de pratique avancée APN-CH se sont inscrits. Parallèlement, le canton de Vaud dispose depuis 2017 d'un cadre

¹ Texte originale en Allemand. Toutes les définitions et abréviations utilisées en Français (IPA, IP, ICS) et en Anglais sont basées sur les standards internationaux du CII https://www.icn.ch/system/files/documents/2020-04/ICN_APN%20Report_FR_WEB.pdf
Exceptions : les termes qui se réfèrent au contexte vaudois et sont utilisées dans la loi du canton de Vaud (ICLS; IPS <https://www.unil.ch/sciences-infirmieres/home/menust/ecole-1/master-icls-mscsi.html>)

² Pour en savoir plus sur l'association APN-CH : <https://www.apn-ch.ch/>

légal pour les infirmières et infirmiers praticiennes spécialisées (IPS) et la commission cantonale des infirmières et infirmiers praticiennes tient un registre cantonal.

On peut partir du principe que le nombre d'infirmières et d'infirmiers de pratique avancée IPA/APN (infirmières cliniciennes spécialisées et infirmières praticiennes spécialisées) a fortement augmenté en Suisse. Ces professionnels travaillent aujourd'hui dans tous les contextes de soins et de plus en plus dans la médecine de famille. Une nouvelle enquête sur les IPA/APN s'imposait afin de documenter l'évolution de leur nombre et leurs rôles; il s'agissait de faire avancer les développements dans la pratique ainsi que la réglementation. APN-CH a donc initié une répétition de l'enquête de 2013, en collaboration avec les universités et Hautes écoles spécialisées suisses qui proposent des cursus de master et l'ASI. Plusieurs enquêtes et travaux de recherche ont montré que les défis liés au financement des prestations IPA/APN constituent l'un des principaux obstacles au développement et à la diffusion des rôles IPA/APN. En conséquence, l'enquête initiale a été complétée par cette thématique.

2 Objectif de l'enquête

Les résultats de l'enquête seront mis à la disposition des différents acteurs du système de santé et de formation et pourront être largement utilisés. Ainsi, l'application des contenus de formation sera visible et il sera possible de faire du lobbying pour la rémunération et le financement adéquat des prestations APN. En outre, il est ainsi possible d'effectuer des comparaisons dans le temps et de suivre l'évolution du champ professionnel des infirmières et infirmiers titulaires d'un MScN, et plus particulièrement des infirmières et infirmiers de pratique avancée.

3 Approche méthodologique

Echantillon visé: l'enquête comprend des détenteurs d'un Master en sciences infirmières (Master of Science in Nursing, 90 à 180 crédits ECTS) d'universités, de Hautes écoles suisses ou étrangères et exerçant une activité professionnelle en Suisse.

Questionnaire: l'enquête s'appuie sur un questionnaire élaboré en 2013 par les universités et Hautes écoles suisses proposant des masters MNS/MScN et l'ASI. Les items ont été mis à jour lorsque c'était nécessaire, l'objectif étant de laisser autant d'items que possible inchangés afin de permettre une comparaison entre 2013 et 2022. Le questionnaire a été complété par 2 items sur le financement des places de travail d'APN/IPA. Le questionnaire de 32 items a été utilisé en ligne dans trois langues (FR, DE, IT). Outre les caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées, il a permis de recueillir des informations sur l'activité professionnelle, le taux d'activité, les études de master et l'engagement en tant qu'infirmière de pratique avancée. Le temps nécessaire pour remplir le questionnaire était d'environ 15 minutes.

Récolte des données: le lien vers le questionnaire a été envoyé à leurs membres et à leurs anciens étudiants par les Hautes écoles suisses et universités proposant des filières MScN, par l'ASI et APN-CH, en les priant de transmettre le questionnaire aux personnes concernées. De plus, les directions des soins des cinq hôpitaux universitaires suisses, l'Association pour la promotion des sciences infirmières, Swiss Nurse Leaders et le groupe d'intérêts communs Swiss ANP ont été priés d'envoyer le lien de participation en interne ou via des newsletters. Grâce à ce mode de distribution, il a été possible d'inviter plus d'une fois le groupe cible à participer à l'enquête. Les données d'enquête reçues ont été soumises à un contrôle de qualité avant d'être évaluées, notamment pour vérifier si le questionnaire avait bien été rempli par des êtres humains.

Analyse des données: lorsque les questions de cette enquête se recoupaient avec celles de 2013 (lien), les variables ont été évaluées de manière analogue à l'aide de statistiques descriptives afin d'établir une comparaison. En outre, deux sous-groupes ont été analysés séparément: 1) APN/IPA: diplômés de niveau Master travaillant ou ayant travaillé temporairement en tant qu'IPA/APN ou dans une fonction/position clinique comparable/similaire depuis la fin de leurs études et 2) non-APN/IPA: diplômés de niveau Master n'ayant pas occupé une telle fonction/position depuis la fin de leurs études.

4 Résultats

4.1 Échantillon et données sociodémographiques

Au total, 505 détentrices et détenteurs de Master ont répondu au questionnaire et l'ont renvoyé. L'âge moyen des répondants était de presque 42 ans (écart-type ET: 10 ans; fourchette: 25-65 ans). Parmi les répondants, 427 (84,6%) étaient des femmes. Le tableau 1 présente les caractéristiques détaillées des participants.

Tableau 1: Informations générales sur les participants

	Total 2013	Total 2022	APN/IPA	Non APN
Nombre de participants	211	505	315	190
Âge moyen (ET, fourchette)	40 (ET: 9, 23-60)	41, 6 (ET: 10, 25-65)	41, 6 (ET: 10, 25-65)	41, 5 (ET: 9, 27-64)
Sexe féminin n (%)	178 (84)	427 (84.6)	267 (84.8)	160 (84.2)
Pays d'obtention du Master n (%)				
Suisse	136 (64, 4)	466 (92, 3)	289 (91, 7)	177 (93, 2)
Étranger	75 (35, 5)	39 (7, 7)	26 (8, 3)	13 (6, 8)

	Total 2013	Total 2022	APN/IPA	Non APN
Année d'obtention du Master %				
Jusqu'en 2010	--	11, 1	11, 7	10, 0
2011-2015	--	24, 0	24, 8	22, 6
2016-2020	--	41, 4	40, 3	43, 2
2021-2022	--	23, 6	23, 2	24, 2

Abréviation: ET: Ecart-type

Sur les 1002 diplômés d'un Master d'une université ou Haute école suisse (diplômes jusqu'en 2021, statistique de l'OFS), 467 (46,6%) ont participé à l'enquête. A cela s'ajoutent 39 personnes qui ont obtenu leur MScN/MNS à l'étranger, dont 19 dans les pays voisins, 10 en Grande-Bretagne et 2 aux Etats-Unis. Environ 41% des personnes interrogées ont terminé leur master entre 2016 et 2020, et près de 24% au cours des deux dernières années.

4.2 Activité professionnelle en tant qu'infirmier/infirmière diplômé(e) MNS/MScN

Presque toutes les personnes qui ont répondu exercent une activité professionnelle (98,4%), près de 80% d'entre elles ayant un **taux d'activité** de 80% ou plus. **Leurs lieux de travail** sont avant tout des hôpitaux somatiques (62,2%) et des Hautes écoles spécialisées (21,9%). S'y ajoutent entre autres les maisons de retraite et établissements médico-sociaux (8,4%), les universités (7,2%), les organisations d'aide et de soins à domicile (6,6%) et les cliniques psychiatriques (5,4%). Environ 3% des personnes interrogées travaillent dans une Ecole supérieure, en tant qu'infirmière indépendante ou dans un cabinet de médecine générale. D'autres encore travaillent par exemple pour des associations, pour les autorités ou assument des activités de conseil. Environ 25% des personnes interrogées ont indiqué plus d'un lieu de travail. La répartition détaillée des lieux de travail et des **taux d'activité moyens** par lieu de travail se trouve dans le tableau 2.

Parmi les personnes interrogées, 344 (69,2%) font partie d'au moins une **association professionnelle ou une association spécialisée**, la plupart d'entre elles étant membres de l'ASI (77,6%), de l'Association pour les sciences infirmières ou d'associations académiques spécialisées / groupes spécialisés (36,9%) et du groupe d'intérêts communs Swiss ANP (18,6%). Environ 16% des personnes interrogées (23,5% d'APN/IPA) sont **enregistrées auprès d'APN-CH** en tant qu'"infirmières de pratique avancée APN-CH", et environ 5% ont déposé une demande d'enregistrement. Parmi les 392 personnes non enregistrées, 43,1% ont l'intention de s'enregistrer comme "infirmière de pratique avancée APN-CH".

Les raisons les plus fréquentes pour ne pas s'enregistrer sont le non-respect des conditions, le manque de connaissances quant aux possibilités d'enregistrement, le

manque de conviction quant à l'utilité d'un tel enregistrement ou encore des motifs financiers. Par ailleurs, 25 infirmières avec Master de Suisse romande ont l'intention de s'enregistrer en tant qu'infirmier praticien ou infirmière praticienne auprès du registre cantonal vaudois.

Tableau 2: lieux de travail et taux d'activité

	Total 2013 (n=211)	Total 2022 (n=505)	APN/IPA (n=315)	Non APN (n=190)
Professionnel: n (%)	211 (100)	497 (98.4)	310 (98.4)	187 (98.4)
Taux d'activité total 80-120%	72	79.9	78.7	81.8
Lieux de travail: % employés (taux d'occupation moyen %)				
Hôpital/centre hospitalier	53	62, 2 (77)	67, 7 (77)	52, 9 (77)
Haute école spécialisée	27	21, 9 (56)	16, 1 (44)	31, 5 (67)
Maison de retraite/EMS	5	8, 4 (65)	10, 3 (59)	5, 3 (84)
Université	12	7, 2 (41)	7, 1 (29)	7, 5 (60)
Soins à domicile	3	6, 6 (67)	6, 4 (70)	6, 9 (64)
Clinique psychiatrique	8	5, 4 (74)	5, 2 (69)	5, 9 (81)
Activité indépendante	--	3, 4 (30)	4, 5 (33)	1, 6 (17)
École supérieure	6	3, 4 (48)	2, 9 (34)	4, 3 (63)
Cabinet de médecine générale	--	3, 0 (63)	4, 8 (63)	0, 0 (0)
Autres	--	8, 2 (45)	9, 3 (38)	6, 4 (62)
Plus d'un lieu de travail	22	24, 7	27, 4	20, 3
Membre d'au moins une association professionnelle / association spécialisée	84	69, 2	72, 9	63, 1

Plus des trois quarts des infirmières et infirmiers MNS/MScN en activité (76,3%) consacrent au moins un faible pourcentage (min = 5%) de leur **activité professionnelle principale** à la pratique clinique. En moyenne, sur l'ensemble des professionnels, le temps de travail se répartit comme suit: 41% de pratique clinique, 20% de formation, 15% de gestion, 11% de recherche et 12% relatifs à d'autres domaines, tels que le développement de la pratique, le développement de projet ou le

coaching. La répartition des domaines d'activité est présentée plus en détail dans le tableau 3. Comme on pouvait s'y attendre, la part de la pratique clinique est nettement plus faible chez les non-APN que chez les APN/IPA, mais elle représente tout de même près de 60%.

Tableau 3: activité professionnelle principale

Domaine	Total (n=497)		APN/IPA (n=310)		Non APN (n=187)	
	Activité %	Taux d'activité moyen	Activité %	Taux d'activité moyen	Activité %	Taux d'activité moyen
Pratique clinique	76,3	41	87,1	49	58,3	29
Formation	73,2	20	74,8	16	70,6	26
Gestion	53,5	15	56,4	13	48,7	17
Recherche	51,7	11	51,6	10	51,9	14
Autres	35,4	12	37,1	11	32,6	13

La plupart (44,3%) avaient **pour hiérarchie** une direction des soins /unité de soins, près de 17% une infirmière chef d'unité de soins et une responsable du développement des soins, et près de 12% un médecin (voir tableau 4). Les autres supérieurs hiérarchiques (29,4% au total) étaient par exemple la direction, un professeur ou une autre personne responsable de la formation/de l'enseignement.

Tableau 4 Supérieurs hiérarchiques

Supérieur hiérarchique ¹	Total % (n=497)	APN % (n=310)	Non APN % (n=187)
Directrice des soins infirmiers / responsable de département	44,3	47,7	38,5
Infirmière chef d'unité de soins	16,9	17,1	16,6
Responsable* du développement des soins	16,5	19,7	11,2
Infirmière experte clinique*	8,5	8,7	8,0
Médecin en milieu hospitalier ²	9,3	12,3	4,3
Pas de supérieure hiérarchique car activité indépendante	2,6	3,5	1,1
Médecin de famille	2,4	3,9	0,0
Autres	29,4	23,2	39,6

¹ Plusieurs réponses étaient possibles

² Le choix se portait sur médecin chef de département, médecin chef de clinique, médecin assistant et médecin de famille. Les médecins-chefs mentionnés sous "Autres" ont aussi été inclus dans ce groupe.

Environ la moitié des personnes interrogées exerçant une activité professionnelle (50,8%) gagnaient plus de 100 000 CHF bruts par an à 100%. Le tableau 5 fournit des informations plus précises sur le **salaire annuel**.

Tableau 5: salaire annuel

Salaire annuel (CHF brut pour 100%)	Total %. (n=497)	APN/IPA % (n=310)	Non-APN % (n=187)
50 000 - 70 000	6,6	3,9	11,2
70 000 - 90 000	20,9	22,6	18,2
90 000 - 100 000	23,3	25,2	20,3
100 000 - 120 000	32,6	33,9	30,5
120 000 - 140 000	8,5	7,4	10,2
140 000 et plus	3,2	2,6	4,3
Je ne souhaite pas fournir d'informations	4,8	4,5	5,3

Abréviation: CHF: Franc suisse

Près d'un tiers des personnes interrogées (32,6%) exerce son activité principale **sous la désignation professionnelle** d'infirmière MNS/MScN, suivi par infirmière de pratique avancée (28,6%) et infirmière clinicienne spécialisée (14,9%). Par conséquent, 11,9% et 9,3% travaillent respectivement comme collaborateurs scientifiques, infirmières cliniciennes et chargées de cours, et les 2,8% restants comme infirmières praticiennes spécialisées IPS/IP (voir tableau 6). On constate la distinction suivante: les APN/IPA sont plutôt désignées comme infirmières de pratique avancée* APN/IPA et les non-APN comme infirmières MNS/MScN.

Tableau 6: titre / profession

Titre / titre professionnel (activité principale)	Total %. (n=497)	APN % (n=310)	Non APN %. (n=187)
Infirmière* MNS/MScN	32,6	24,8	45,5
Infirmière de pratique avancée* APN/IPA	28,6	40,3	9,1
Infirmière clinicienne spécialisée (ICLS)	14,9	16,8	11,8
Collaboratrice scientifique* / chercheuse en sciences infirmières cliniques	11,9	9,4	16,0
Chargée de cours	9,3	4,5	17,1
Infirmière praticienne spécialisée (IPS)	2,8	4,2	0,5

Les déclarations relatives à l'**importance des études de Master** pour l'activité professionnelle et sur la **situation professionnelle** en tant qu'infirmière diplômée

MNS/MScN sont présentées dans le tableau 7. La question de l'approbation de l'adéquation avec la rémunération obtient le score le plus faible. On observe ici une nette gradation: alors qu'à partir de 100 000 CHF, 80% et plus des répondants sont d'accord pour dire que la rémunération est appropriée, ils ne sont plus que 64% entre 90 000 et 100 000 CHF, 38% entre 70 000 et 90 000 et seulement 30% en dessous.

Tableau 7: situation professionnelle

	Réponses positives (%) ¹			
	Total 2013 (n=211)	Total 2022 (n=497)	APN (n=310)	Non - APN (n=187)
Les études de master ont été importantes pour ma carrière professionnelle	96	95,6	97,4	92,5
Les études m'ont préparé à mon activité professionnelle	92	90,1	91,6	87,7
Je suis accepté(e) dans mon environnement professionnel en tant que spécialiste académique	94	89,9	93,2	84,5
Je suis soutenu/encouragé par mon/mes supérieur(s) hiérarchique(s)	84	84,1	84,8	82,9
Je dispose d'une description de poste	--	80,1	80,0	80,2
J'ai suffisamment de possibilités de travail/d'offres d'emploi	81	80,1	81,9	77,0
Mon profil professionnel est clair	83	79,9	81,3	77,5
Je considère que ma rémunération est appropriée	73	63,6	62,3	65,8

¹ Applicable/ Précisément applicable

4.3 Activité professionnelle en tant qu'infirmière de pratique avancée APN/IPA

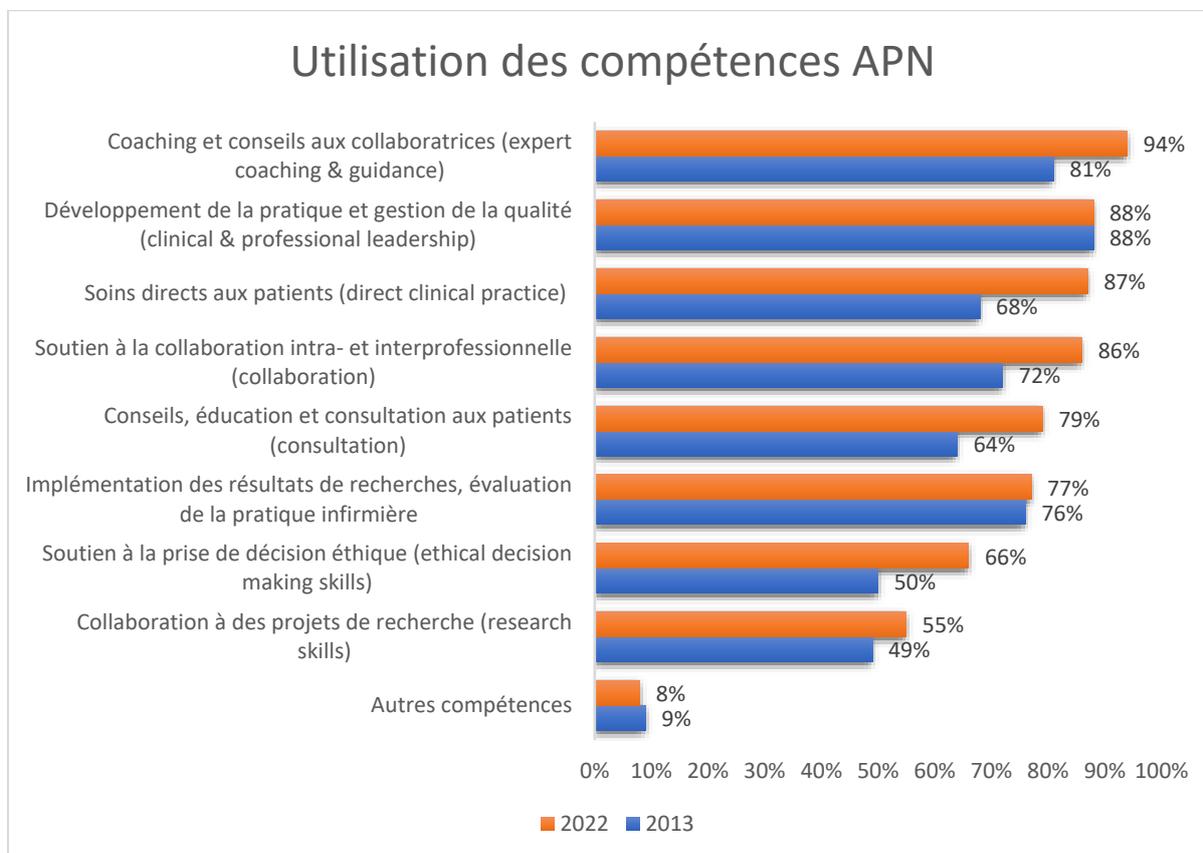
Environ 62% des personnes interrogées travaillent ou ont travaillé depuis la fin de leurs études en tant qu'infirmière de pratique avancée IPA ou dans une fonction clinique comparable/similaire, soit 11% de plus que lors de l'enquête de 2013. Les personnes interrogées ont été priées de décrire leur **spécialisation clinique ou leur domaine d'activité** (texte libre). Les spécialités les plus souvent citées étaient la gériatrie aiguë ou de longue durée (18,4%), la médecine interne (14,6%) et les soins oncologiques (10,8%). Les spécialisations les plus fréquentes sont listées dans le tableau 8. Certaines personnes interrogées ayant mentionné plusieurs domaines d'activité et tâches, une classification n'a pas toujours été possible.

Tableau 8 Spécialisation / domaine d'activité APN

Spécialisation	2013 APN/IPA % (n=108)	2022 APN/IPA % (n=315)
Gériatrie (longue durée/aiguë)	-- ¹	18,4
Soins de longue durée	10	--
Médecine interne	--	14,6
Soins oncologiques	21	10,8
Psychiatrie/dépendance	--	7,6
Soins intensifs/anesthésie	--	6,3
Maladies chroniques	--	5,7
Pédiatrie	6	4,4
Réhabilitation	--	4,1
Chirurgie	--	3,8
Cabinet de médecine générale	--	3,8
Soins à domicile	6	3,5

¹ Non mentionné dans les résultats de l'enquête ou classé dans une autre catégorie

Les répondants qui travaillent en tant qu'APN ont utilisé les **compétences de base APN** présentées dans le graphique ci-dessous.



Graphique 1: compétences APN/IPA

Les participants à l'enquête ont également été interrogés sur la **facturation de leurs prestations APN/IPA et le financement de leur poste**. Pour ces deux questions, il était possible de choisir entre plusieurs réponses. Plus de la moitié des personnes interrogées (56,5 %) ne peuvent pas ou pas explicitement facturer leurs prestations APN/IPA ou les facturent via leur employeur* (31,5 %). Seuls 4,8 % facturent directement selon le financement des soins auprès de la caisse maladie et du canton (numéro RCC, OPAS 7), environ 2 % avec un autre tarif et 17 % ne savent pas comment leurs prestations sont facturées.

La plupart des postes des APN/IPA (84,1%) sont financés par l'institution / le cabinet médical et environ 7% chacun par des fonds de tiers (fondations, fonds de recherche, etc.) et par la propre facturation des services. En outre, 7,3% ne savent pas comment leur poste est financé et 2,3% indiquent un autre mode de financement.

5 Conclusion (R. Koch et R. Mahrer)

Les résultats de cette enquête montrent qu'en Suisse, plus de 60% (n=310) des infirmières et infirmiers interrogés titulaires d'un master en sciences infirmières travaillent déjà en tant qu'infirmières et infirmiers de pratique avancée IPA; ils exercent ainsi une activité essentiellement clinique, basée sur la recherche et hautement

spécialisée dans la pratique des soins. Lors de la première enquête menée en 2013, 108 des personnes interrogées ont déclaré travailler en tant qu'APN/IPA. Le profil d'infirmière de pratique avancée s'est intégré avec succès dans la pratique et les résultats concernant l'activité professionnelle et l'élargissement des environnements dans lesquels les IPA travaillent suggèrent également qu'il existe une demande pour des diplômes MSc en soins infirmiers à orientation clinique. Le besoin en professionnels de la santé hautement qualifiés a déjà été clairement mis en évidence dans l'analyse du système de santé suisse de l'OMS et l'OCDE, publiée en 2011. L'évolution montre que les infirmières et infirmiers de pratique avancée IPA fournissent de plus en plus de prestations de haute qualité au sein d'équipes interprofessionnelles. La demande de prestations infirmières professionnelles pour les soins de santé va encore augmenter au cours des prochaines décennies en raison notamment de l'évolution démographique et de l'augmentation des maladies chroniques. Il est nécessaire de réglementer le niveau master dans la loi sur les professions de la santé et d'accréditer les filières d'études afin de promouvoir la sécurité des patients et la qualité des prestations. Grâce à l'organisation régulatrice APN-CH, l'accès au titre d'infirmière de pratique avancée et l'obligation de formation continue, voire de réenregistrement, sont déjà garantis. Etant donné que le nombre d'IPA ne cesse d'augmenter et que différents profils de rôles se forment, il convient d'initier un enregistrement de profils spécifiques par APN-CH. En outre, le financement sûr et transparent dans le domaine ambulatoire n'est pas garanti, il s'agit ici de compléter les systèmes correspondants (OPAS7 Financement des soins ou Tarmed/Tardoc) en conséquence.